N° 01
Juin 2014

Bulletin municipal

L'ECHO DES BOIS

Saint-Germain-sur-Rhône

Le mot du Maire

Voilà déjà deux mois que vous m'avez reconduit à la tête de notre commune.

Je tiens à vous remercier très sincèrement de cette confiance accordée et renouvelée. Bien sûr, je suis fier et honoré d'assumer à nouveau cette lourde responsabilité, à la fois prenante et exaltante.

Le nouveau conseil s'est déjà mis au travail et nous nous attacherons à tenir et à respecter nos engagements dans la mesure de nos possibilités financières. Notre profession de foi, distribuée lors de la campagne électorale, deviendra notre feuille de route tout au long de ce nouveau mandat. Je continuerai à travailler et à prendre les décisions qui s'imposent en ayant toujours à l'esprit la défense de l'intérêt général.

Gouverner c'est prévoir, alors fort de cet adage, le Maire se doit d'être un visionnaire. Son rôle consiste à anticiper, à donner les orientations et à définir les grandes lignes afin d'assurer un développement harmonieux et durable de sa commune. La transformation de notre carte communale en plan local d'urbanisme (PLU) en sera le témoin. L'élaboration du PLU sera certainement le plus gros chantier de ce mandat. Outre les services de l'Etat et les membres du Conseil municipal, j'ai souhaité associer quatre habitants de la commune au groupe de travail. Des réunions publiques d'information, d'échange et de concertation seront organisées. Je vous encourage vivement à participer à ces réunions.

D'autre part, un comité consultatif, composé de trois personnes extérieures à l'équipe municipale, vient d'être créé et sera chargé de l'entretien et de l'aménagement du domaine forestier.

Après quelques péripéties, les travaux de rénovation et de remise aux normes de la salle des fêtes ont enfin commencé. La réouverture est prévue pour le mois d'août sauf contretemps.

Dans un autre domaine, nos trois communes membres du SIVU interscolaire devront supporter les dépenses inhérentes à la réforme des rythmes scolaires dont le coût est chiffré à 15 000 € par an. A l'inverse, la diminution des dotations de l'Etat et des subventions s'amplifie. Les prélèvements de l'Etat sur nos finances locales s'accentuent et représentent à ce jour une retenue de plus de 110 000 €. Afin de faire face à ces nouvelles ponctions qui pèsent lourdement sur le budget communal, tout en maintenant en partie nos investissements, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter légèrement les impôts locaux de 2%. Pour mémoire, la dernière hausse des taux d'imposition communaux remonte à 2009.

J'espère que cette première édition de la nouvelle équipe, destinée à présenter les membres du Conseil Municipal et la composition des différentes commissions, vous sera utile et agréable.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Votre Maire, Alain Lambert

Le conseil municipal

Christine Blanchet

Daniel Duclosson
1° adjoint

Isabelle Kit

Dominique Rey
2° adjoint

Alain Lambert
Maire

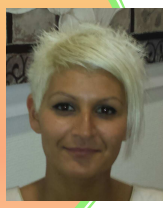
Frédérique Khammar

Frédéric Merlet

Ghislaine Lanoir

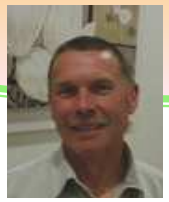
Philippe Guichard
3° adjoint

Séverine Passaquay

Christian Lechevrel

Les commissions municipales

Commission travaux

<u>Daniel Duclosson</u>
Philippe Guichard
Frédérique Khammar
Christian Lechevrel
Frédéric Merlet

Commission urbanisme

<u>Dominique Rey</u>
Daniel Duclosson
Philippe Guichard
Christian Lechevrel
Séverine Passaquay

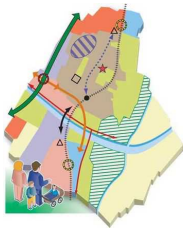

Commission finances

<u>Daniel Duclosson</u>
Philippe Guichard
Frédérique Khammar
Ghislaine Lanoir
Séverine Passaquay
Dominique Rey

Commission communication

<u>Philippe Guichard</u>
Christine Blanchet
Frédérique Khammar
Christian Lechevrel
Ghislaine Lanoir
Séverine Passaquay

Centre Communal Action Sociale

<u>Philippe Guichard</u>
Christine Blanchet
Isabelle Kit
Christian Lechevrel
Fabienne Chaloyard, Corinne Giet, Maurice Truck, Carole Walch

Commission fêtes et cérémonies

<u>Philippe Guichard</u>
Christine Blanchet
Isabelle Kit
Christian Lechevrel
Dominique Rey

Les comités consultatifs et les commissions intercommunales

Elaboration du PLU
Michel Bernard
Josiane Blanc
Eugène Hacquard
Gérard Monod

Aménagement de la forêt communale
Gabriel Giet
Philippe Girod
Gilbert Maillet

Communauté de communes de la Semine
Alain Lambert
Daniel Duclosson
Dominique Rey

Syndicat intercommunal des eaux
Frédérique Khammar
Christian Lechevrel
Frédéric Merlet
Séverine Passaquay

Syndicat interscolaire
Isabelle Kit
Frédéric Merlet
Dominique Rey

Syndicat intercommunal d'électricité
Alain Lambert
Philippe Guichard

La carte communale se transforme en Plan Local d'Urbanisme…

En France, le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal.
Plus ambitieux que la carte communale, le PLU est un document opérationnel et stratégique.

Il organise le cadre de vie à l'intérieur de la commune. Il dessine le visage du village de demain en conciliant les intérêts communaux et ceux des autres communes environnantes, dans un souci de développement durable. C'est un outil réglementaire, qui définit les règles d'usage des sols sur l'ensemble du territoire communautaire. Il détermine notamment les droits à construire et les conditions d'évolution attachés à chaque parcelle d'une commune.

Il doit respecter les consignes données par différents documents de rang supérieur élaborés par l'État ou d'autres collectivités : schéma de cohérence territoriale (SCOT Usses et Rhône en cours d'élaboration), Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)... Il doit également tenir compte de la loi ALUR, la loi SRU, la loi Grenelle II …

Le 22 janvier 2014, le conseil municipal a prescrit l'élaboration du P L U et définit les modalités de concertation.
Il a choisi le cabinet ESPACES ET MUTATIONS SARL pour l'aider dans l'élaboration de son futur P.L.U.
Des réunions publiques seront organisées pour expliquer à la population les enjeux de ce document.

Réhabilitation de la salle des fêtes

Comme l'évoquait notre Maire, après un démarrage quelque peu perturbé,
les travaux de rénovation de notre salle des fêtes sont en marche.

Les parties bar, hall d'accueil, sanitaire et cuisine vont être entièrement rénovées.
L'installation électrique ainsi que les évacuations d'eau seront mises aux normes.

Cette réfection permettra également de nous mettre en conformité avec la législation en vigueur concernant l'accès, notamment aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Un nouvel appareillage électroménager sera installé, nous permettant plutôt des fonctions de maintien au chaud que de préparation.
L'aménagement de cet ensemble sera plus fonctionnel, pour un meilleur confort d'utilisation.

Notre salle des fêtes « nouvelle version » devrait donc être prête dès la fin de cet été.

Vie communale-CCAS

La commune fait son nettoyage de printemps

Une trentaine de bénévoles se sont retrouvés sous un beau soleil, ce samedi 12 avril. Munis de gants, gilets fluo et sacs poubelles, ils ont arpenté les rues du village, les chemins communaux et bords des routes, à la recherche du moindre détritus à ramasser.

A leur retour, en fin de matinée, les sacs étaient bien remplis !

A noter que l'endroit le plus souillé reste notre belle route des bois, victime de la proximité de la déchetterie intercommunale. Il suffirait aux usagers de bâcher leur remorque pour éviter ce désagrément.

Pour remercier ces bonnes âmes, un « casse-croûte » était organisé derrière la mairie, afin de terminer cette matinée dans la bonne humeur.

Merci encore à tous, et notamment aux jeunes, venus nombreux cette année.

Comité des fêtes

Suite à l'Assemblée Générale du Comité des fêtes en date du 31 janvier 2014, le bureau du comité des fêtes se compose ainsi :

Président : Sylvain DEMOLIS
Vice président : Patrice BARON
Trésorière : Carole WALCH
Vice trésorière : Sabrina GHILARDI
Secrétaire : Jocelyne ARTERO
Vice secrétaire : Jennifer ALLORY

Autres membres : Natacha CHABERT , Sébastien CHENET , François JACQUEMIER , Yannick VERNE , Christophe DUCHENE

Comme vous le savez, la salle des fêtes étant en travaux, le comité n'organisera qu'une manifestation cette année : LE CROSS DE LA SEMINE

Centre Communal d'Action Sociale

Manifestations proposées cette année :

- Repas des Ainés (dès 65 ans) le 16 ou le 23 novembre
- Colis de Noël (dès 70 ans) le 20 décembre

En raison de la faible participation des Ainés (environ 20 sur 90) en 2013, le voyage ne se fera pas cette année.
Nous réfléchissons à une activité de remplacement.
Votre avis étant toujours précieux , nous vous invitons à nous faire part de vos idées en contactant :
Philippe Guichard au 06 67 10 14 41
Merci aux nouveaux bénéficiaires de se faire connaître en mairie.

Avec les beaux jours qui arrivent, respectons nos voisins !

Bruits d'outils : les jours ouvrables de 8h à 20h
Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
La déchetterie est ouverte les mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (horaires d'été)

Piscine de la Semine

L'été arrive... Venez vous rafraichir à la piscine qui ouvrira début juillet.
Pour tout renseignement concernant les horaires et les tarifs, veuillez vous adresser à la Communauté de Communes de la Semine au 04 50 77 93 55

Agenda

Derniers évènements :

- Le restaurant communal a rouvert ses portes le 15 novembre 2013
- Célébration des mamans le 25 mai 2014

A venir :

- Inauguration de la salle des fêtes : 27 septembre 2014
- Cross de la Semine : 26 octobre
- Vœux du maire : 29 décembre

Infos pratiques : Mairie : 04 50 77 92 92
Ouvert au public : lundi de 14h à 17h30, mercredi de 14h à 17 h, vendredi de 9h à 12h
Site internet : **www.saint-germain-sur-rhone.com**
Congés d'été : Fermeture du secrétariat du 28 juillet au 08 août

Imprimé par Ateliers Offset Frangy en 280 exemplaires